

» PRESSE NATIONALE

Politique ↻



AFFAIRE DES SOLDATS IVOIENS DÉTENUS AU MALI : L'ONU FAIT INJONCTION À LA JUNTE MALIENNE DE LIBÉRER LES MILITAIRES IVOIENS

Le secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) appelle à la libération urgente des 46 soldats ivoiriens détenus par la junte militaire au pouvoir au Mali. En effet, dans une déclaration publiée, hier, lundi 26 septembre 2022, le secrétariat général de l'ONU a exprimé sa profonde préoccupation relative à la détention, depuis le 10 juillet 2022, de soldats ivoiriens à Bamako. « Le Secrétaire des Nations Unies réitère sa profonde appréciation de la contribution de la Côte d'Ivoire aux opérations de paix de l'ONU et à la MINUSMA en particulier. Le Secrétaire des Nations Unies appelle à la libération immédiate des soldats ivoiriens détenus, dans l'esprit des relations fraternelles entre les peuples de Côte d'Ivoire et du Mali », peut-on lire sur le document.



SÉNAT/ EXAMEN DE PROJETS : LA LOI RELATIVE À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES RETOURNE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les sénateurs issus de plusieurs commissions de la Chambre haute se sont réunis hier, lundi 26 septembre 2022, en séance plénière pour délibérer sur six (06) projets de loi. Sur les six projets de lois soumis à l'examen des élus de la Chambre haute, 05 ont été adoptés à l'unanimité par les sénateurs présents ce jour. À l'exception du projet de loi relatif à l'évaluation des politiques publiques. Les raisons des amendements et autres réserves ont été évoquées par la vice-présidente, Diaby Makani : « (...) Un projet de loi a subi des amendements. Et ces amendements ont fait en sorte que le projet de loi a été adopté par le Sénat dans les termes non identiques à l'Assemblée nationale. Alors que pour que cette loi soit promulguée par le Président de la République, il faut que ce soient des textes identiques. Donc ce projet de loi va retourner à l'Assemblée nationale pour être réexaminé en seconde lecture », a-t-elle fait savoir.

Economie ↻

GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES : ADAMA COULIBALY SIGNE DEUX CONVENTIONS AVEC LE TRÉSOR ET LA CDC-CI

Pour une gestion efficace des ressources publiques et privées qui lui sont confiées, la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) a procédé, hier, lundi 26 septembre 2022 à Abidjan-Plateau, à la signature de deux conventions. La première, signée entre le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, et le directeur général de la CDC-CI, Fofana Losséni, a porté sur la fixation de l'indemnité à accorder aux comptables publics ainsi que l'arrêté fixant les taux d'intérêt applicables aux dépôts de la Caisse auprès du Trésor public. La seconde convention a été paraphée entre la Caisse des dépôts et la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique, représentée par son directeur général, Assahoré Konan Jacques. Elle définit les modalités de gestion des activités entre cette Direction et la CDC-CI.

CÔTE D'IVOIRE : LA CAMPAGNE CACAOYÈRE S'ACHÈVE AVEC UNE PRODUCTION DE 2,106 MILLIONS DE TONNES

À 5 jours de la fin de la campagne cacaoyère 2021/2022, la Côte d'Ivoire a franchi le cap des 2 millions de tonnes de cacao déjà écoulées, a informé Sika Finance. En effet, les arrivées de cacao dans les ports d'Abidjan et de San Pedro, à la date du 25 septembre 2022, sont estimées à 2,106 millions de tonnes. Cela représente une baisse de 4,1% par rapport à la même période l'année dernière, rapporte Reuters. Premier producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire a maintenu son engagement à limiter sa production à environ 2 millions de tonnes, afin de soutenir son ambition d'impacter l'offre mondiale de fèves et contribuant ainsi à des prix plus rémunérateurs.

106ÈME SESSION DU CONSEIL DE L'ICCO : LA CÔTE D'IVOIRE ACCUEILLE UNE SOIXANTAINE DE DÉLÉGATIONS

Après trois années sans réunion physique (dernier Conseil en septembre 2019), l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) renoue avec des réunions en présentiel. Ainsi, la Côte d'Ivoire, qui abrite le siège de l'Organisation organise depuis hier et ce, jusqu'au 30 septembre 2022, accueille la 106ème session du Conseil et des Organes subsidiaires de l'ICCO. Celle-ci enregistre la participation d'une soixantaine de délégations. Au cours de ces assises, le Conseil de l'ICCO se penchera sur l'Organisation du Cinquantenaire de l'Organisation, l'adoption d'un nouvel accord international sur le Cacao, une étude sur la Bourse africaine du Cacao « African Cocoa Exchange », et l'Organisation du prochain panel sur le Cacao fin. La Côte d'Ivoire est présente à ce grand rendez-vous à travers une forte délégation conduite par Aly Touré, représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Organisations de Produits de Base et, par ailleurs, porte-parole des pays producteurs de l'ICCO.

YOPOUGON "MAISON DES JEUNES ET DES SAVOIRS" : GILBERT KONÉ KAFANA, BEUGRÉ MAMBÉ ET MAMADOU TOURÉ OUVRENT UNE INFRASTRUCTURE MULTIFONCTIONNELLE POUR LA JEUNESSE

Une médiathèque, une bibliothèque physique et numérique, une salle de conférences et un incubateur... Ce sont, entre autres, les compartiments dont est dotée "la Maison des jeunes et des savoirs" de Yopougon, Niangon à gauche, qui a été officiellement ouverte, ce lundi 26 septembre. En présence de ses hôtes de marque que sont le ministre gouverneur, Beugré Mambé, par ailleurs, secrétaire général de l'AIMF (Association des maires francophones), et le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, cette infrastructure intégrée a été offerte à la jeunesse de Yopougon et, au-delà, à toute la jeunesse ivoirienne. « Avec cet édifice, le Conseil municipal de Yopougon veut, non seulement, célébrer la culture mais également promouvoir la jeunesse de notre commune », a expliqué le maire de Yopougon, Gilbert Koné Kafana. Quant au ministre Mamadou Touré, il a souhaité que les autres maires puissent offrir ce genre de cadre aux jeunes de leur localité, pour valoriser des talents et des compétences de leur jeunesse.



INSERTION DES JEUNES : L'AFD SALUE LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LA CÔTE D'IVOIRE

Le nouveau directeur résident de l'Agence française de Développement (AFD) en Côte d'Ivoire, Adrien Haye, s'est entretenu, le jeudi 22 septembre 2022, avec le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré. Il était question pour Adrien Haye, à cette première rencontre, de dresser le bilan de la coopération et de réaffirmer la volonté de l'AFD d'accompagner la Côte d'Ivoire à relever le défi de la lutte contre le chômage. À cet effet, il a salué les résultats obtenus grâce à cette coopération. « Les projets ont donné satisfaction car ils ont atteint des résultats. Nous sommes heureux et satisfaits », s'est réjoui Adrien Haye.

Culture



PROMOTION DU TOURISME / LE MINISTRE SIANDOU FOFANA : « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE VISE À FAIRE FIGURER LE PAYS DANS LE TOP 5 DES DESTINATIONS D'AFRIQUE »

Le ministre du Tourisme, Siandou Fofana, a exprimé la vision du gouvernement ivoirien de faire figurer le pays dans le top 5 des destinations touristiques d'Afrique, à travers la mise en œuvre de l'ambitieux programme "Sublime Côte d'Ivoire". Il intervenait à l'occasion de l'émission "Les Salons de Radio Côte d'Ivoire", le dimanche 25 septembre 2022 à Abidjan. « Notre vision est de faire de notre pays le top 5 des destinations touristiques les plus prisées sur le continent africain. Cette stratégie vise à donner une attractivité à la Côte d'Ivoire », a déclaré Siandou Fofana. Selon le ministre, la stratégie de développement du tourisme en Côte d'Ivoire est adossée à trois finalités que sont : la création d'un réservoir d'emplois, le développement d'un moteur de croissance du PIB (démultiplier les recettes fiscales) et le développement territorial hors d'Abidjan. (Source : CICG)



VU SUR LE NET

Société



TRANSPORT TERRESTRE : LES NOUVELLES CONTRAVENTIONS AU CODE DE LA ROUTE EXPLIQUÉES AUX JOURNALISTES ET INTERNAUTES DANS LE "TOUT SAVOIR SUR" DU 27 SEPTEMBRE 2022

Le Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG) consacre sa conférence de presse hebdomadaire "Tout savoir sur", prévue le mardi 27 septembre 2022 à Abidjan-Plateau, aux nouvelles contraventions au code de la route. Cette conférence de presse retransmise en direct sur la page Facebook officielle du gouvernement de Côte d'Ivoire www.facebook.com/gouvci.official enregistrera, outre les journalistes, la participation de plusieurs acteurs du secteur des transports terrestres. Etienne Kouakou, directeur de la Coordination et de la Gestion Intégrée des Opérations de Transports Terrestres sera face aux journalistes et internautes, afin de répondre à leurs préoccupations et leur apporter les éclairages nécessaires. (Source : CICG)



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale